

Bouloc Les nouvelles

JUN 2012

N° 58

Sommaire

2 Budget



7 Infos municipales

- > Renforcement du service de police municipale
- > Lutte contre l'habitat indigne

8 Enfance jeunesse

- > Projet d'une vraie « Maison des Jeunes »
- > De nouvelles perspectives pour le service jeunesse
- > Le coin de l'EAPE et du RAM

11 Cadre de vie

- > Retour sur la cérémonie « Villes et Villages Fleuris »

12 Culture

- > La bibliothèque se modernise !
- > Présentation du Festival Musique en Vignes

14 Vie locale

- > Rappel du plan canicule

16 Agenda de l'été

Respectons nos voisins !

Des administrés se plaignent du non-respect de l'arrêté départemental qui vise à limiter les nuisances sonores. Pour rappel, l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage est autorisée les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00. Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00. Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.



Mesdames, Messieurs,

Le vote du budget est toujours un moment d'intense réflexion car il fixe les grandes orientations dans le développement de la commune mais aussi le niveau de la fiscalité locale. Après le débat d'orientation budgétaire, le Conseil municipal, à l'unanimité, a voté le jeudi 5 avril, le budget de l'année 2012.

Dans le contexte de crise économique et financière que le monde traverse, et que les ménages subissent, les collectivités aussi doivent adopter une gestion plus que jamais rigoureuse et économe.

Mais, la commune de Bouloc se doit, malgré tout, de poursuivre le renforcement des services publics qu'elle a en charge et qu'elle offre aux Boulocains. Restauration scolaire, police municipale, écoles et bibliothèque sont les services concernés prioritairement par diverses mesures dans le budget de cette année. L'excellent résultat de l'exercice écoulé, qui dégage un excédent important, associé à une hausse modérée de l'impôt, permettent de faire face aux pertes de recettes subies de par la réforme de la fiscalité et les réductions des dotations de l'État, tout en maintenant un programme de développement conséquent.

En matière d'investissement, nous devons poursuivre la modernisation et le développement de nos équipements afin de satisfaire les besoins nouveaux dans plusieurs domaines. Le scolaire reste notre priorité ; aussi, l'agrandissement de l'école maternelle va s'achever dans quelques semaines. Le montant total des travaux sur ce bâtiment va s'élever à près de 900 000 € TTC. Nous allons aussi faire de gros efforts en direction de la Jeunesse, avec la construction d'une véritable Maison des jeunes. Enfin, dans le domaine de l'assainissement collectif, une importante tranche de travaux va être engagée cette année, sur la route de Vacquiers. D'autres investissements sont également prévus pour faire face aux besoins futurs : acquisition de terrains pour l'agrandissement du cimetière, et achat du bâtiment occupé par La Poste. En ce qui concerne la sécurisation des voies, l'aménagement de la route de Castelnaud va se poursuivre avec la réalisation de la deuxième tranche de travaux de construction d'une piste piétonne et cyclable. Pour ce qui est de la préservation du patrimoine communal, après la rénovation de l'ancien presbytère qui s'est achevée, nous allons réaliser la sauvegarde du lavoir par la réfection de sa toiture. Voilà les principaux investissements qui vont se concrétiser cette année et qui sont financés sur le budget 2012.

Une autre importante réalisation débutera durant le dernier trimestre de cette année. Il s'agit de l'urbanisation d'un nouveau secteur de la commune, le quartier du Vigé. Les aménagements prévus comportent la construction d'une voie structurante qui reliera la zone commerciale à la route de Castelnaud. Cette nouvelle voie, avec trottoirs et piste cyclable, devrait alléger sensiblement le trafic routier sur le carrefour central.

L'année 2012 sera aussi celle de la finalisation du projet de création de la Communauté de communes du Frontonnais qui va regrouper dix communes du secteur. Au 1^{er} janvier 2013, plusieurs compétences communales devraient être transférées vers cette nouvelle structure intercommunale afin de mutualiser les moyens et de rationaliser certains services sur tout le territoire.

Malgré des ressources financières limitées et un contexte général peu favorable qui nous empêchent de concrétiser tous nos souhaits, l'équipe municipale travaille activement pour que notre commune soit dotée des équipements adaptés aux besoins de nos administrés. Je tiens à remercier tous les élus pour leur implication mais aussi tous les bénévoles qui œuvrent au sein de la vie associative pour, ensemble, dynamiser notre commune et offrir un cadre de vie toujours plus agréable à tous les Boulocains.

Le Maire,
Christian FAURIE



BUDGET COMMUNAL

Résultats de l'exercice budgétaire 2011

Compte tenu de la grande rigueur avec laquelle le Budget Primitif 2011 a été bâti, le résultat des années précédentes a pu être conforté et on a pu dégager en fin d'exercice, en section de fonctionnement, un important excédent d'un montant de 630 016,60 € soit 115 000 € de plus que l'année précédente.



En ce qui concerne la section d'investissement, le volume d'investissement inscrit en 2011 a connu une augmentation importante par rapport à l'année précédente, tout en restant compatible avec une hausse raisonnée de la charge d'emprunt. La section d'investissement présente toutefois un déficit de 12 196,52 €, très nettement inférieur à celui de l'année précédente. Il convient toutefois de préciser qu'après incorporation des restes à

réaliser qui sont négatifs (- 249 377,05 €), ce déficit s'élève alors à 261 573,57 €. Le fort déficit des restes à réaliser s'explique notamment par le décalage dans le temps entre les subventions attendues (plus de 200 000,00 € pour les travaux de l'école maternelle notamment) et les dépenses réalisées sur l'exercice budgétaire 2011 (près de 600 000,00 € pour les seuls travaux de l'école maternelle). ●

Budget principal 2012

Budget 2012 en quelques chiffres

Le Budget Primitif 2012 a été voté par le Conseil Municipal le 5 avril dernier. En ce qui concerne le budget principal, il s'élève à 1 588 590 € pour la section d'investissement, et à 3 206 483 € pour la section de fonctionnement.

Les collectivités territoriales, et les communes en particulier, n'échappent pas aux réalités économiques du moment. L'État se désengage de jour en jour, en transférant plus de charges, sans compensation équitable. Il est rappelé que la Loi de Finances pour 2012 s'inscrit dans le cadre du gel des concours financiers de l'État décidé pour 4 ans. Pour Bouloc, les effets de ces mesures sont toutefois limités grâce à l'augmentation de la population enregistrée ces dernières années. Par ailleurs, une analyse

rétrospective financière de la commune permet de constater d'abord que le ratio de désendettement s'améliore encore nettement en 2011. Pour ce qui est des soldes intermédiaires de gestion, les indicateurs d'épargne se sont améliorés sensiblement ces 3 dernières années ; parallèlement, l'autofinancement a été accru et permet depuis 2011 des investissements importants et indispensables, nettement visibles sur le diagramme des dépenses d'investissement.

C'est dans ce contexte enfin plutôt favorable à la poursuite d'investissements nécessaires et pour certains, entamés en 2011, que le budget 2012 a été élaboré. ●

Section d'investissement

Une analyse des charges de la dette fait apparaître qu'il est possible d'inscrire, outre les restes à réaliser et les dépenses prioritaires, les dépenses relatives à l'hygiène et à la sécurité, aux économies d'énergie, aux travaux d'entretien et aux acquisitions de 1^{ère} urgence en augmentant de manière mesurée les annuités d'emprunt pour les années suivantes ; sur ces bases, le budget d'investissement 2012 se décompose ainsi :

Restes à réaliser 2011 :

▶ Travaux d'extension de l'école maternelle Phase 3	244 500 €
▶ Solde des travaux de rénovation du bâtiment de l'ancien presbytère	23 700 €
TOTAL	268 200 €

Dépenses prioritaires :

▶ Solde des travaux d'extension de l'école maternelle Phase 3 (avenants)	50 000 €
▶ Acquisition foncière Castaing 1 ^{ère} moitié	80 000 €
▶ Cheminement piétonnier de la Route de Castelnaud 2 ^e tranche	180 000 €
▶ Acquisition du bâtiment de la Poste 1 ^{ère} moitié + rafraîchissement	120 000 €
▶ Aménagement du local de la Police Municipale + équipement	30 500 €
▶ Réfection de la toiture du lavoir	20 000 €
▶ Raccordement électrique pour mise en service zone de Cabaldos	8 000 €
TOTAL	486 000 €

Dépenses relatives à l'hygiène, la sécurité et les économies d'énergie :

- Remplacement des portes extérieures des couloirs du bâtiment le plus ancien de l'école élémentaire,
- Remplacement du plancher du podium,
- Remplacement de la centrale d'alarme de la salle omnisports,
- Divers travaux de mise en conformité électrique des bâtiments communaux,
- Acquisition de nouveaux extincteurs.

Dépenses d'entretien de 1^{ère} urgence :

- Divers travaux dans les écoles,
- Divers travaux à la cuisine de la cantine municipale,
- Divers travaux au complexe sportif (mise en place d'une protection sur le mur de la salle omnisports, changement bâche et réfection clôture de la réserve d'eau),
- Travaux de peinture à la sacristie de l'église, rénovation des commandes des cloches et complément anti-pigeons,
- Réaménagement des sanitaires dans la salle des fêtes (accessibilité handicapé),
- Création de la clôture du potager du Centre de Loisirs.

Infos Infos Infos

Il convient d'ajouter à ces opérations celles qui sont programmées :

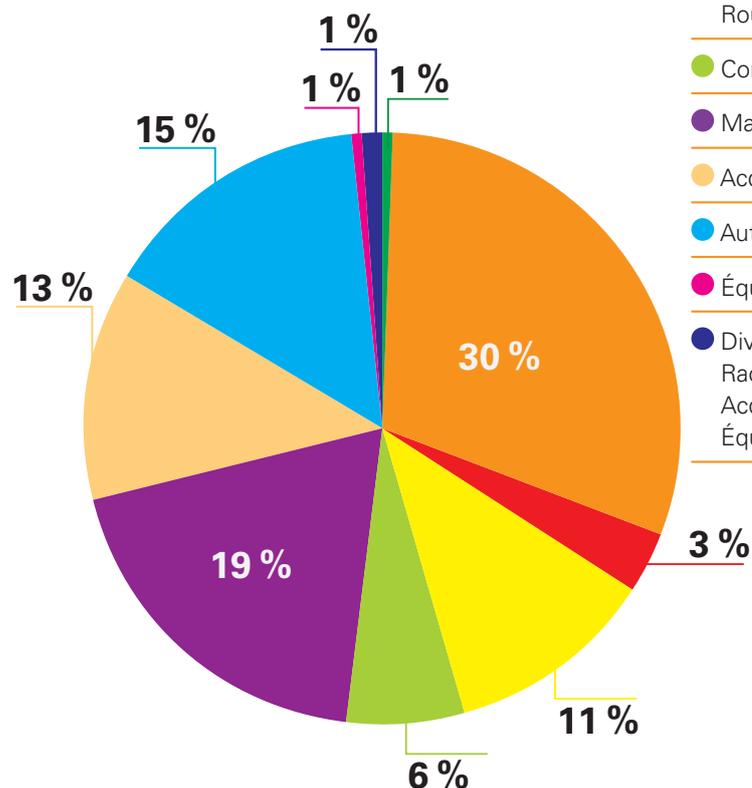
- **Par le Syndicat de Voirie sur le territoire de la commune de Bouloc** : réfection de la cour de l'école maternelle (61 000 € TTC), revêtement du cheminement rue du Petit Pré et passage du Fort (48 700 € TTC), passage surélevé rue de la Tuilerie (19 853 € TTC), équipement du réseau de liaisons douces (10 000 € TTC), travaux divers réalisés par les chantiers d'insertion.
- **Par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG)** : effacement du réseau d'éclairage public et France Telecom chemin Saint-Pierre jusqu'au lotissement Cardillou (étude et réalisation).
- **Par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement (SMEA)** : extension du réseau de tout-à-l'égout route de Vacquiers jusqu'au chemin de Fompigasse, extension du réseau chemin du Moulin à vent (raccordement secteur du Vigé), extension du réseau chemin Saint-Pierre (face lotissement Cardillou), extension antenne du terrain communal de la future école.
- **Par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Programme d'Aménagement Rural de Villemur** : dans le cadre du programme d'entretien des émissaires, plus de 15 000 € de travaux doivent être réalisés en 2012 à Bouloc.

Dépenses relatives aux acquisitions de 1^{ère} urgence :

- Équipements divers pour la Mairie et la bibliothèque,
- Diverses acquisitions pour les écoles et l'entretien des locaux scolaires,
- Équipements de la cuisine de l'école maternelle pour les repas en liaison froide,
- Équipements complémentaires pour les Services Techniques,
- Compléments d'équipements pour la structure multi-accueil,
- Mobilier pour les locaux associatifs aménagés dans l'ancien bâtiment du presbytère,
- Acquisition d'un scooter pour le service de la Police Municipale,
- Acquisition d'un nouveau jeu extérieur pour le Centre de Loisirs.

Investissement

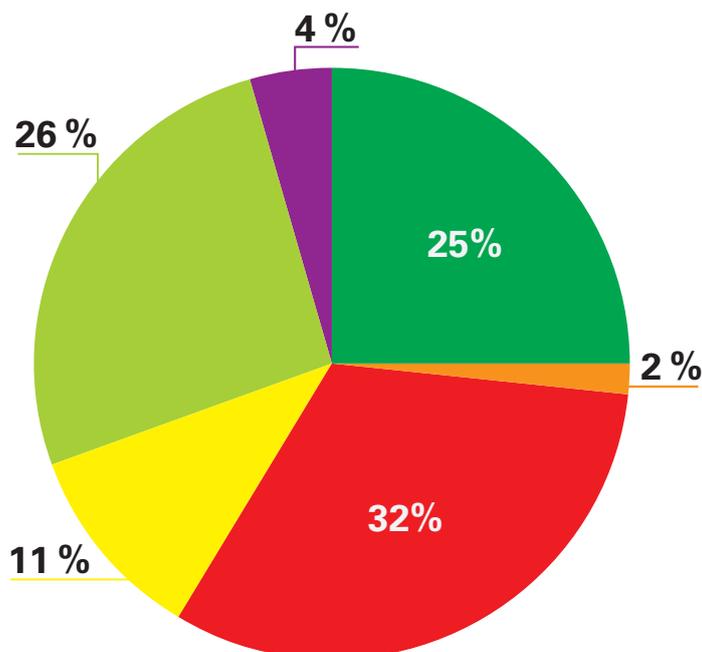
Dépenses d'investissement



● Déficit reporté	12 197 €
● Charges financières	480 000 €
● Travaux en régie et reprises sur subventions	54 000 €
● Réalisation du cheminement piétonnier Route de Castelnaud (2 ^e tranche)	180 000 €
● Construction d'une Maison des Jeunes	100 000 €
● Marché extension de l'école maternelle avec avenants	304 517 €
● Acquisitions foncières et immobilières	200 000 €
● Autres travaux et équipements sur bâtiments communaux	232 376 €
● Équipements services techniques	8 600 €
● Divers : Frais modifications PLU, Raccordement électrique zone de Cabaldos, Acquisition Nouveaux extincteurs, Équipements structure multi-accueil	16 900 €

Recettes d'investissement

● Affectation du résultat de la section fonctionnement	400 000 €
● FCTVA	27 000 €
● Subventions et aides du Conseil Général	509 080 €
● TLE	170 000 €
● Emprunt	412 510 €
● Amortissements	70 000 €



Pour ce qui est des recettes d'investissement, aux côtés de l'excédent de la section de fonctionnement affecté en grande partie, soit 400 000 €, on peut noter une forte diminution du F.C.T.V.A. par rapport à l'année précédente (114 000 €). La T.L.E. augmente par rapport à 2011 (+ 30 000 €); au vu des inscriptions prévues en dépenses d'investissement, l'inscription d'un emprunt de 412 000,00 € est toutefois nécessaire pour l'équilibre de la section d'investissement.

Section de fonctionnement

Dans un contexte économique encore peu favorable, le budget de fonctionnement a été élaboré avec la plus grande rigueur habituelle et n'aurait augmenté globalement que de 5,6 % sans le transfert imposé dans cette section des participations des syndicats intercommunaux qui représentent 200 000 €. Au total, c'est une augmentation de 11,37 % qu'il convient de constater.



Côté dépenses, les charges à caractère général ont été revues à la hausse compte tenu des hausses des prix mais encore de nouvelles dépenses incontournables (augmentation du contrat de maintenance pour l'informatique en incluant le nouveau logiciel de la bibliothèque, charges nouvelles liées à la mise en place du Projet Educatif Local, contrat de fournitures de repas pour l'école maternelle, etc.)

Les charges de personnel augmentent cette année de 5,38 % : outre l'effet « Glissement Vieillesse Technicité », cette augmentation découle de la prise en compte de nouvelles charges, à savoir, l'embauche d'un nouvel agent à la Police Municipale, l'octroi d'heures de ménage supplémentaires pour l'ensemble des locaux communaux, la prise en charge de l'éventuel nouveau poste d'ATSEM en cas de création d'une 7^e classe à l'école maternelle, et les charges ponctuelles liées au recensement de la population et à l'élaboration du document unique.

Il est à noter que les autres charges de gestion courante comprenant notamment les participations aux syndicats intercom-

munaux augmentent fortement du fait du transfert, déjà évoqué ci-dessus, désormais obligatoire de l'ensemble des participations jusqu'ici affectées en section d'investissement ; il est à noter par ailleurs que les subventions aux associations restent stables, et que les charges financières liées aux intérêts des emprunts, diminuent, quant à elles, de 13 % mais là aussi, une partie de ces charges ont été transférées dans un autre chapitre de la section de fonctionnement.

Pour ce qui est des recettes, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), connaît une augmentation de plus de 2 % car malgré le gel des dotations annoncé au niveau national, la commune de Boulloc bénéficie encore cette année d'une augmentation du fait de l'accroissement de la population. En ce qui concerne la taxe additionnelle sur les droits de mutation, le contexte de crise économique et financière incite à la prudence.

Dans ce contexte délicat, une hausse de la fiscalité locale de 1,5 % s'est avérée nécessaire. ●

Budgets annexes 2012

CAISSE DES ÉCOLES :

Budget de fonctionnement : 59 079 €

Les investissements étant pris en compte dans le budget principal de la commune, ce budget ne concerne que les dépenses de fonctionnement des deux écoles et revient à plus de 120 € par élève.

Le budget de la Caisse des Écoles augmente faiblement compte tenu du maintien des effectifs scolaires (hausse principalement liée à la classe de neige de l'école élémentaire).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

(Voté par le conseil d'administration du CCAS le 2 avril 2012)

Budget de fonctionnement : 126 620 €

Budget d'investissement :

Dépenses 35 000 € / Recettes 80 500 €

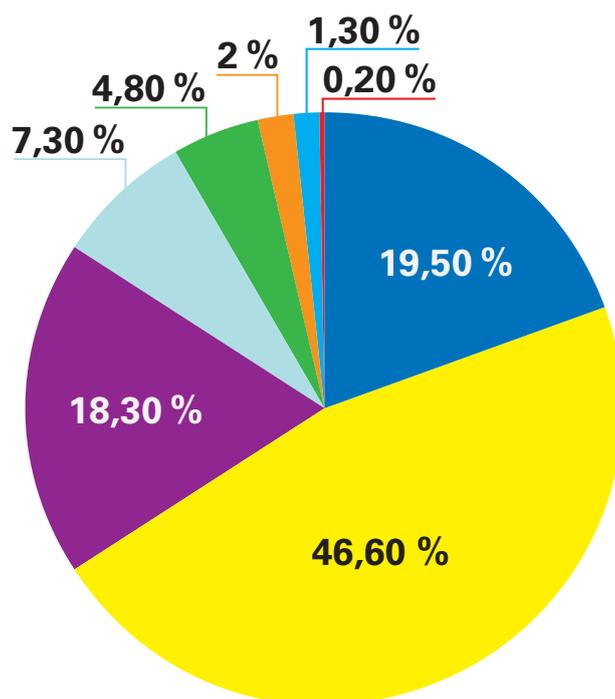
Ce budget comprend le service de vie quotidienne, le portage des repas à domicile pour les personnes âgées et isolées, les secours aux personnes en difficulté, la prise en charge des ateliers mémoire et PIED (prise en charge partielle), l'organisation du forum social, le repas annuel des aînés avec une animation musicale, les chèques-loisirs (participation au financement des frais de centre de loisirs en fonction des quotients familiaux) et les subventions aux associations à but social. La participation de la commune dans ce budget s'élève cette année à 59 170 €, soit 10 000 € de moins qu'en 2011 du fait d'un excédent de fonctionnement plus important.

La section d'investissement est pérennisée compte tenu d'une part, de la prise en charge par le CCAS des Jardins Solidaires (notamment rachat des cabanons), et d'autre part de la prévision de l'achat d'un nouveau microbus. ●

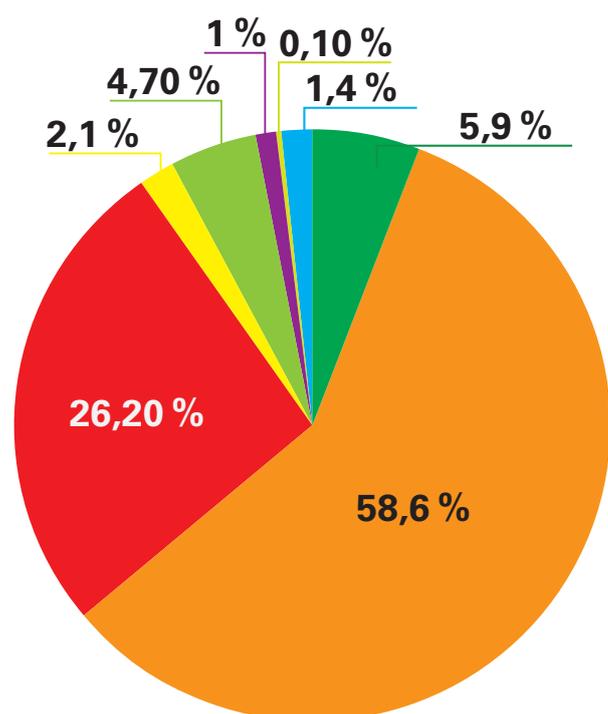
Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

● Charges à caractère général	755 130 €
● Charges de personnel	1 828 000 €
● Autres charges gestion courante (subventions, indemnités, syndicats intercommunaux, service incendie, Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) et caisse des écoles)	713 949 €
● Reversement FNGIR	287 100 €
● Charges financières	188 000 €
● Opérations d'ordre entre sections	70 000 €
● Dépenses imprévues	50 000 €
● Charges exceptionnelles	7 401 €



Recettes de fonctionnement



● Excédent antérieur reporté	230 016 €
● Impôts et taxes	2 284 136 €
● Dotations et participations (Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), compensation Taxe Professionnelle (TP), Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière (TF))	1 021 000 €
● Atténuations des charges (remboursements par l'État et assurance du personnel)	81 458 €
● Produits des services (cantine scolaire, etc)	183 020 €
● Autres produits de gestion courante (loyer)	40 900 €
● Opérations d'ordre entre sections	49 000 €
● Produits financiers et exceptionnels	5 000 €
● Transferts de charges de gestion courante	54 000 €
● Produits de participations	50 €

SÉCURITÉ

Renforcement du service de police municipale

L'augmentation de la population et du trafic routier ainsi qu'une intensification des actes de vandalisme ont justifié la décision du Conseil municipal de renforcer les services de police de la commune par la création d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Ce poste a été pourvu au début du mois de juin 2012. L'augmentation des effectifs et les exigences de ce service ont nécessité son aménagement dans de nouveaux locaux. Ceux-ci se situent rue du Vigé, à l'emplacement encore occupé il y a quelques mois par la banque alimentaire « Le Trèfle à Quatre Feuilles ». Ils ont été rénovés et adaptés aux besoins du service par le service technique de la commune. Mobilier et travaux ont entraîné une dépense de 25 000 €. Afin que le Policier Municipal et l'Agent de Surveillance de la Voie Publique puissent agir de façon rapide et indépendante, le conseil municipal a voté l'acquisition d'un scooter pour un montant de 7 232 €. ●



Lutte contre l'« habitat indigne »

L'État engage, pour la première fois dans le département, une opération dans le cadre de la politique de lutte contre "l'habitat indigne".

Cette campagne consistant à repérer les logements cumulant des signes forts de dégradation (humidité, installations électriques dangereuses, installations de chauffage défectueuses...) est menée dans les communes du Nord de la Haute-Garonne. De mars 2012 à janvier 2013, le bureau d'études Urbanis, chargé de cette opération, sera amené à venir sur les communes concernées et à prendre éventuellement contact avec vous. Une visite de

vos logements pourra vous être proposée par un des représentants de ce prestataire : Eva Katz, Flavia Mecelis, Marie Spiesser et Pierre Magdigner. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. Si vous êtes locataire ou propriétaire et concerné par ce type de problèmes, vous pouvez également contacter la Mairie ou directement Urbanis au 05 62 21 46 66 de façon à transmettre les premiers éléments concernant l'état de votre logement et afin de convenir, si besoin, d'un rendez-vous pour une visite. L'objectif de cette opération de repérage, à laquelle s'associe pleinement la commune, est de contribuer à l'amélioration des logements par la réalisation de travaux. Les différentes aides mobilisables pourront vous être présentées lors de ces visites. ●

Brèves Brèves Brèves

Un Label pour la Résidence !

Le label Très Haute Performance Énergétique (THPE 2005) avec un niveau de consommation de 120,61 kWh/m²/an a été décerné aux 11 logements sociaux de la Résidence Bellevue situés rue de la Pégou. Ce Label Performance certifie les performances énergétiques et thermiques du bâtiment cité en références, conformément au référentiel PRO 1248-6 disponible sur le site www.promotelec.com

Projet d'une vraie « Maison des Jeunes »



Brèves Brèves Brèves

STRUCTURE EN BOIS + REMPLISSAGE EN PAILLE = ECO CONSTRUCTION

La paille sert à l'isolation thermique et acoustique du bâtiment. Elle sera fournie gracieusement par les agriculteurs locaux. En 2012, la construction de ce type de bâtiment est normalisée et soumise à des règles professionnelles qui respectent des normes très précises.

Exemple d'écoconstruction

Avant



Après



Les jeunes de 11 à 25 ans sont actuellement accueillis dans les locaux préfabriqués au complexe sportif de Bouloc en place depuis de nombreuses années. L'équipe d'encadrement a pu constater qu'au-delà de 20 personnes, la surface d'environ 60 m² était trop exiguë pour autoriser un bon fonctionnement du service. Un lieu d'accueil plus grand et adapté permettrait d'élargir les activités vers une plus grande participation de la jeunesse. Par ailleurs une plus grande surface permettrait de regrouper le PAJ (Point Accueil Jeunes) et le CIJ (Centre Initiatives Jeunes) pour une meilleure efficacité du travail d'insertion dans la vie économique des jeunes. C'est donc conscient de cette situation que le Conseil Municipal, désireux d'impliquer la plus grande partie de la jeunesse boulocaine, a approuvé en février 2011 le projet de construction d'un bâtiment destiné à abriter la « Maison des Jeunes ».

« Maison des Jeunes » et écoconstruction

La conception du projet a été participative :

plusieurs réunions ont regroupé l'architecte responsable, Didier Hilar, plusieurs membres du conseil municipal, une quinzaine de jeunes encadrés par leurs animateurs et des représentants du service technique municipal qui sera chargé de la réalisation d'une partie des travaux. Ce groupe de travail a défini les besoins et le projet.

D'une **surface de 200 m²** le bâtiment en fin de travaux comportera :

une grande salle d'activité, un atelier cuisine, un bureau, une salle de réunion, des locaux de rangement, une infirmerie, des sanitaires et un espace couvert.

La maison des jeunes sera réalisée en écoconstruction, bois, isolation paille, enduit extérieur chaux hydraulique naturelle.

La phase administrative arrive à son terme pour le dépôt du permis de construire.

La phase instruction de celui-ci est d'environ de 3 mois.

Ce projet d'un montant financier évalué à **200 000 €** sera réalisé en 2 tranches sur les années 2012 et 2013. La première tranche consistera en la réalisation de la structure de base (dalle, poteaux, toitures, etc...). La deuxième phase consistera à construire les murs selon un procédé écoconstruction (bois, paille, etc...)

Appel à main-d'œuvre pour construction « participative »



La mise en œuvre de la construction sera « participative », associant le service technique, le service jeunesse, des entreprises et des intervenants extérieurs spécialistes de l'écoconstruction. La paille qui sera rajoutée à l'extérieur sur cette construction en bois sera fournie gracieusement par les agriculteurs de Bouloc.

Le ramassage de la paille aura lieu du 16 au 20 juillet 2012 avec la participation des

jeunes dans le cadre légal des chantiers V V et de toutes personnes bénévoles qui souhaiteraient participer à cette activité. A cette occasion une journée d'information sur ce mode de construction sera organisée avec les intervenants écoconstructeurs.

Le vendredi 20 juillet une soirée festive intitulée « Fête de la paille » clôturera cette manifestation.

Plus d'infos au 06 70 80 18 46.

De nouvelles perspectives pour le service jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2010, date à laquelle la municipalité de Bouloc a confié à l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté grand Sud (LEC) la direction et la gestion de son service enfance-jeunesse, celui-ci a entamé une évolution portant sur l'équipe de direction, le projet pédagogique, le local d'accueil pour la partie "Jeunesse".

Le projet pédagogique

Il a été largement révisité ! Basé sur les principes d'accès aux loisirs sur tous, de coéducation et d'implication dans la vie publique il se traduit par des actions précises en lien avec les familles, la vie communale et l'environnement habituel des adolescents. Les perspectives d'activités pour le 2^e semestre 2012 sont les suivantes :

- **23 juin** Fête de l'enfance : tenue de la buvette au profit des séjours d'été.
- **27 juin** Festival handifrance à Toulouse : participation aux ateliers en partenariat avec l'association Artivity.
- **Été 2012** Deux mini-séjours canoë à St Antonin Nobleval et en Tippie pour les jeunes à Rieux Volvestre.
- **1^{er} septembre** Forum des associations avec animation d'un stand « enfance-jeunesse ».
- **8 septembre** Festival Jeunesse "Jouons différemment". Repas partagé avec les familles en liaison avec les associations locales et concert le soir.
- **6 octobre** Forum social avec animation d'un stand « enfance-jeunesse ».
- **7 décembre** Soirée des nouveaux arrivants. Vidéo projection d'un film « Vivre à Bouloc » réalisé par les jeunes du PAJ.
- **Été 2012** : Un séjour à la montagne (du 9 au 13 juillet à Seix (Ariège) pour les enfants. ●

+++ d'infos

Cartographie de la jeune population Boulocaine

Jeunes de 10/11 ans en classe de CM2	90 jeunes
12/14 ans	Estimé à 250 jeunes
15/19 ans	235 habitants
20/24 ans	153 habitants
Potentiel estimé des 11/25 ans	728 jeunes

Le P.A.J. (Point Accueil Jeunes) en chiffre

Adhérents au 1 ^{er} janvier 2012 (Montant de la cotisation : 16 euros)	52
Âges Moyens de la fréquentation :	
11/14 ans	40 jeunes
15/18 ans	10 jeunes
18/25 ans	10 jeunes
Mixité	¾ garçons et ¼ filles.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Elle est constituée : d'Emilie Adeline, en place depuis janvier 2012 et coordinatrice du service enfance-jeunesse. La direction de la partie jeunesse est confiée depuis décembre 2011 à Nicolas Fayol. Cet éducateur et animateur expérimenté a pour projet d'augmenter la fréquentation du service jeunesse et donner une image positive de la jeunesse à travers son implication dans le village. Nicolas Fayol est secondé par Laure Chaubet, animatrice permanente.

Santé

Opération « Un fruit à la récré » !



Cette année, la commune participe à nouveau au programme européen soutenu par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche « Un fruit à la récré ».

Du 26 avril au 14 juin, les élèves de l'école élémentaire et de l'ALAE maternelle bénéficient d'une distribution de fruits une fois par semaine, l'après-midi ou bien à la sortie des classes. Ainsi, ils ont pu déguster kiwis, fraises, ananas frais, cerises, moelleux abricots ou melon, pommes.

Cette opération de distribution :

- Contribue au **bon équilibre nutritionnel** des enfants,
- Est une **initiation à la consommation de fruits** qui, souhaitons-le, continuera au-delà de l'enfance,
- A pour objectif de **réduire la progression de l'obésité** et des maladies associées,
- Vise à **augmenter la consommation de fruits et légumes** qui reste insuffisante,
- Redonne aux jeunes **le goût de manger mieux**.

Petite Enfance

Le coin de l'Espace Accueil Parents Enfants (EAPE) et du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

L'Espace Accueil Parents Enfants (EAPE) est un lieu convivial où vous pouvez venir avec votre enfant pour qu'il rencontre d'autres petits de son âge. Pour vous, parents ou grands-parents, ce sera l'occasion d'échanger entre vous autour d'une professionnelle, Gaëlle Oustric, également responsable du RAM. Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants : les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00 sans inscriptions. Pour toute information, vous pouvez contacter le 05 61 82 33 68 ou vous rendre sur le site Internet de la Mairie de Bouloc. À l'approche des beaux jours, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) enchaîne de son côté les activités et sorties ludiques pour les tout petits et leurs nounous ! Dernièrement, une sortie à la ferme Dels Drollets fut l'occasion de découvrir des animaux

et le milieu naturel (potager, plantes aromatiques, etc.). La matinée s'est terminée par un pique-nique sous les arbres. La fête du RAM, qui comme l'EAPE se situe au 11 rue du Vigé à Bouloc, est programmée le jeudi 28 juin prochain. N'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement ! ●



Inauguration

des jardins solidaires

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bouloc a inauguré, samedi 16 juin 2012, ses « Jardins Solidaires », situés au fond de la rue de la Pégou. Alors que vous retrouverez un écho sur cet événement dans notre édition « Bouloc les Nouvelles » de septembre, sachez que si vous souhaitez disposer d'une parcelle de 25 m² ou de 50 m², vous pouvez vous rapprocher de Carol Tison, joignable au 0562 799489. Outre une clôture en bois, les jardins ont été dotés d'un abri commun, muni de tables de pique-nique à la disposition des jardiniers et des promeneurs empruntant les chemins de randonnées.



Retour sur la cérémonie « Villes et Villages Fleuris »



Jeudi 26 avril 2012, la Municipalité avait donné rendez-vous dans la salle des mariages de la Mairie pour une cérémonie destinée à récompenser les administrés ayant activement participé au fleurissement de la commune lors de l'année 2011.

Alors que Bouloc s'apprête à concourir une treizième année consécutive au concours « Villes et Villages Fleuris » du Conseil Général (1^{er} prix du concours départemental en 2002, 2003 et 2004 et sur le podium en 2005, 2008, 2009 et 2010), Ghislaine Cabessut (Conseillère Générale) et Christian Faurie (Maire de Bouloc) ont félicité les

vainqueurs boulocains des prix individuels du Conseil Général en 2011 : Monsieur et Madame Dupont, Monsieur et Madame Gueho ainsi que Madame Barrault. Concernant la catégorie jardins fleuris du concours municipal, c'est la famille Da Ponte qui l'emporte devant les familles Pompon et Gribelin. Pour la catégorie Maison de Villes, Madame Lefevre et Madame Fontorbes ont été félicitées alors que pour la catégorie Parcs, la famille Visentin devance les Portes et les Bonnet. Toutes ces familles avaient le sourire au moment de recevoir un diplôme d'honneur et un bon d'achat dans une jardinerie. De quoi entretenir la motivation des jardiniers passionnés qui résident sur la commune ! Le service technique municipal a également été mis à l'honneur pour son travail de qualité et le



centre de loisirs a reçu un prix spécial pour son jardin pédagogique qui a été une belle réussite. Tout le monde a ensuite partagé un apéritif convivial où les fleurs étaient au cœur des discussions, notamment les remarquables géraniums qui décoraient la salle de cette belle cérémonie...

Si vous souhaitez participer au concours 2012, vous pouvez vous renseigner au service communication de la Mairie de Bouloc en vous déplaçant ou en appelant Nicolas au 0562 799485.

La bibliothèque se modernise !



La bibliothèque municipale de Bouloc continue sa modernisation ! Depuis quelques semaines, et suite au changement de son logiciel, la bibliothèque municipale a pu créer son propre site. Un nouvel outil qui permet déjà une communication directe entre la bibliothèque et le public.

Voici quelques-unes des possibilités offertes sur le site :

- **Consultation en ligne du catalogue** avec le résumé et localisation de chaque document dans la bibliothèque pour tous, les non-adhérents peuvent aussi le consulter.
- **Consultation de vos prêts et réservation** en cours.

- **Possibilité de réservation** de documents et de prolongation des prêts.
- **Présentation** du « Coup de cœur du mois ».
- **Agenda des animations.**
- **Nouveautés.**
- **Lisibilité adaptée aux malvoyants** grâce à un icône spécial.

De quoi optimiser le travail de vos bibliothécaires, Aurélie et Elyette, mais aussi le plaisir des lecteurs !

Vous pouvez consulter le site de la bibliothèque à l'adresse suivante :
<http://bouloc.opac3d.fr>



Coup de cœur de la bibliothèque



TITRE : Le secret du maître de thé
AUTEUR : Yamamoto Kenichi (traduit du japonais par Yoko Kawada-Sim et Silvain Chupin)
ÉDITEUR : Mercure de France, 2012
 Roman adulte

Rikyû, grand maître de la cérémonie du thé, se voit imposer un suicide rituel par son shogun Toyotomi Hideyoshi, mettant un terme à une vie marquée par un amour impossible avec une princesse coréenne. Le 28 février 1591, le shogun Toyotomi Hideyoshi ordonna effectivement à Sen no Rikyû, le plus grand maître de la cérémonie du thé de l'époque, de se suicider — ce qu'il fit. Mais pourquoi ? Cette histoire bien réelle reste, après plus de quatre siècles, une grande énigme, qui a inspiré de nombreux écrivains et cinéastes japonais mais n'a ja-

mais été résolue. On prétend, au Japon, que l'art très codifié de ce cérémonial autour du thé recèle un sortilège qui peut rendre fou le cœur des hommes. Dans ce roman, au fil des heures précédant l'aube fatale, Kenichi Yamamoto va nous faire découvrir comment son héros aura constamment cherché à atteindre l'extrême limite de la beauté, même si ce devait être au péril de sa vie.

« Vers minuit, une forte pluie commença à battre les tuiles de la toiture. Étendu dans sa chambre, Rikyû sentait son sang bouillir de colère. La rage lui tenaillait les tempes. Son cœur tapait dans sa poitrine... L'averse s'intensifia tout à coup, puis un éclair fulgura, faisant jaunir le papier de la cloison, et le tonnerre gronda aussitôt. "Le ciel a entendu ma fureur", pensa-t-il... »

Présentation du Festival Musique en Vignes



Jeudi 12 juillet 2012, pour clôturer en beauté sa 9^e édition, « Musique en Vignes en Frontonnais » proposera une escale dans notre commune et un concert exceptionnel du Duo Lesage dans l'Église...

C'est un événement. Habitué aux subtils mariages de la musique et du vin entre chais et églises, le festival « Musique en Vignes dans le Frontonnais » s'apprête à enchanter Bouloc. Fruit de la passion de deux musiciens, Céline et Eric Lesage, respectivement professeurs de violon et de piano aux conservatoires de Toulouse, Montauban et Castres, ce couple aime partager avec les vignerons du Frontonnais leur art et leur savoir-faire. Ce festival grand public propose un répertoire varié interprété dans différents lieux de la Haute-Garonne et du Tarn et Garonne. Ce festival permet de voyager dans plusieurs univers musicaux, toujours dans la convivialité et

l'amitié. À l'issue de chaque concert, les vignerons de Fronton font déguster leurs vins.



Ce qui vous attend à Bouloc, le jeudi 12 juillet à 21h : C'est en flânant sur les rives du fleuve Salzach et du lac de Saint Wolfgang dans la région de Salzbourg que Céline et Eric Lesage ont eu

l'idée de cette invitation au voyage dans les plus beaux endroits d'Autriche. Ils joueront les Sonates, Danses et Fantaisies de Mozart, Strauss, Schubert et Brahms. Ils rapportent dans leurs bagages folklore, valse et paysages dans un programme qui mêle œuvres populaires et œuvres savantes. Un programme de fête à chanter, à danser et à rêver.

Dégustation de vins de Fronton offerte par le Château Bouissel, le Domaine Saint-Guilhem, le Domaine de Faouquet, le Château Binest et le Château la Coutelière. Dégustation offerte par la ferme de Téoulets.

Un panneau et une plaquette pour l'Église

À l'occasion des cérémonies du 8 mai, de nombreux Boulocains s'étaient réunis aux côtés du Maire, Christian Faurie, sous le porche de l'église, pour assister à un événement : le dévoilement d'un panneau d'information sur l'histoire de l'église de Bouloc...

Réalisé par le service communication de la Mairie de Bouloc qui s'est largement appuyé sur les connaissances de Christian Faurie, ce document propose un plan de visite du plus ancien bâtiment de la commune, mais également des détails sur son évolution de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Une vraie mine d'informations pour les passionnés d'histoire. Intérieur et extérieur mais aussi l'historique des cloches et des anecdotes sur les frères Virebent de Launaguet : vous en saurez davantage en



vous procurant le petit fascicule qui a également été édité à cette occasion. Ce guide de visite est disponible à l'accueil de la Mairie de Bouloc ou à l'entrée de l'église que vous pouvez visiter aux horaires de permanences nouvellement instaurées par la communauté paroissiale. **Le mardi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 16h00 à 17h00.** ●



Brèves Brèves Brèves

Bouloc participera aux journées du Patrimoine !

Christian Faurie, le Maire de Bouloc, a profité de l'occasion de la cérémonie de dévoilement de ce tableau et de la présentation de ce fascicule pour annoncer que Bouloc devrait participer pour la première fois de son histoire aux « journées du patrimoine », **les samedi 15 et dimanche 16 septembre.** Détail du programme dans la prochaine édition de Bouloc Les Nouvelles.



Brèves Brèves Brèves

Collecte de textiles

Notre commune compte désormais 4 conteneurs ayant pour but la collecte de chaussures et de textiles. Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) en propose un sur le parking de l'école élémentaire, un sur le parking du complexe sportif et désormais un nouveau conteneur sur le parking de la bibliothèque, rue de la Gare, à côté de l'école maternelle. A noter qu'un conteneur, proche du magasin Point Vert est également proposé par une société privée.

Exposition de peinture

A l'occasion du premier week-end du mois de juin, l'Atelier d'Art accueillait une exposition de peinture de l'artiste Josiane Bisson. A l'initiative de la commission Sport, Culture, Loisirs, Communication et Vie Associative de la Mairie, un vernissage a été organisé sous deux tonnelles, donnant un côté festif au square Saint-Yves, situé au cœur du village. Tout au long du week-end, les amateurs d'arts sont venus admirer les œuvres de cette Parisienne autodidacte, Nord-Toulousaine d'adoption qui a pris plaisir à discuter avec les visiteurs. Vu le bel engouement entrevu sur les deux jours, nul doute que l'expérience sera reconduite.



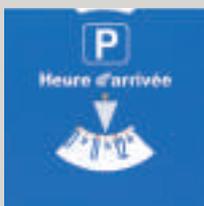
Avis donc aux artistes boulocains ou du canton qui souhaiteraient partager leurs passion !

La prochaine exposition programmée est celle de l'Atelier de la Gribouille, les samedi 23 et dimanche 24 juin de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. ●

Brèves Brèves Brèves

Stationnement et zone bleue

Depuis le 1^{er} janvier 2012, un nouveau modèle européen de disque de stationnement est entré en vigueur et doit s'appliquer à toutes les zones bleues. A Bouloc, l'Esplanade de Verdun et la rue du Fontanas sont notamment concernés. Le nouveau modèle, disponible à l'accueil de la Mairie, ressemble fortement au disque actuel mais ne comporte qu'une seule fenêtre dans laquelle l'automobiliste mentionne son heure d'arrivée. Le stationnement est limité à 1 h 30.



Rappel du plan canicule

Vous le savez sûrement, depuis le phénomène caniculaire exceptionnel de l'été 2003, un **Plan National Caniculaire** (PNC) a été élaboré afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une canicule.

Dans ce cadre, les mairies sont chargées d'identifier les personnes de plus de 65 ans, les personnes isolées et les personnes handicapées les plus vulnérables. Un registre nominatif de recensement des personnes à risques est ouvert à la Mairie. Dans le cas où le plan canicule serait activé, l'agent de vie quotidienne les informerait des recommandations sani-

taires et leur rendrait visite régulièrement. Si vous vous sentez concerné par cette démarche ou si vous connaissez des personnes particulièrement exposées, n'hésitez pas à prendre contact avec Carol Tison chargée de la mise en œuvre du PNC à la mairie de Bouloc (05 62 79 94 94).

Les personnes déjà recensées sur le registre n'ont pas besoin de renouveler leur inscription. Les informations fournies seront conservées dans la confidentialité, à moins de vouloir apporter des modifications, jusqu'à la demande expresse de radiation de la personne inscrite ou jusqu'à son décès. ●

Vie économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants : votre « Aliécom » !

La société Aliécom d'Aurélié Chauvet a désormais son siège social à Bouloc, au 808 chemin des Bousquets. Pour toutes informations, vous pouvez contacter la gérante de cette société qui a pour slogan « De la création à l'impression » pour tout besoin en communication ou en impression.

Tél. : 06 88 39 42 68 ; Mail : aliecom31@gmail.com

Le buraliste ouvre non-stop en semaine

Joël, le buraliste de la place du village, vient de mettre en place des horaires non-stop en semaine.

Vous pouvez désormais trouver journaux, loto, tabac, presse, PMU et divers produits rayon photo, téléphonie et photocopie sur la **plage horaire 6 h 30 - 19 h 30 du lundi au vendredi**, sans vous demander à quelle heure ferme la boutique. **Le samedi**, les horaires de votre buraliste restent inchangés : **8 h 00 - 12 h 30 et 15 h 00 - 19 h 30**.

Et ouverture le dimanche de 8 h 00 à 12 h 30. Toute la place du village devrait bénéficier de ce dynamisme car les boulangers-pâtisseries Feuillet et la boulangerie-pâtisserie Bonamy, située rue du Fontanas, proposent également ces mêmes amplitudes horaires.

Développement économique : un coach pour vos recherches d'emploi

Fort de ses 15 ans d'expérience en Cabinet de Recrutement et d'Accompagnement (Bilan de compétences, coaching), Manuel Bussiere a ouvert un bureau à Bouloc, « **Visions RH** ».

Vous souhaitez être coaché pour trouver votre job de demain ou une nouvelle opportunité professionnelle ?

Dans son bureau situé au 197 chemin de Geordy, il vous propose test de personnalité, test de management, focus sur vos compétences, vous aide à réaliser le CV et vous donne des conseils pour les entretiens ou encore des pistes de sourcing pour réaliser votre projet.

Ce professionnel de proximité est à votre écoute pour toute demande d'information au

Tél. : 06 15 10 81 22 ou contact@visions-rh.com ;

Il possède également un site internet : www.visions-rh.com.

Les pharmacies de garde

JUIN

Dimanche 17 juin

Phie GLANDOR à Cépet
168 av. de Toulouse - 05 61 09 55 86

Dimanche 24 juin

Phie FILAQUIER & VOVIS à Pechbonnieu
21 rte de Bessières - 05 61 09 88 48

JUILLET

Dimanche 1^{er} juillet

Phie LOURTAU-GUILHOT à Fenouillet
77 rue Jean-Jaurès - 05 61 70 06 63

Dimanche 8 juillet

Phie FOURCANS à Gratentour
C. Cial du Barry - 05 61 82 37 64

Samedi 14 juillet

Phie GUILGUET-VINCENS & ROUDIER à Castelginest
46 rue de la Pépinière - 05 61 70 17 33

Dimanche 15 juillet

Phie COULOMBEL à Montberon
Rue de la Fontaine - 05 61 74 44 55

Dimanche 22 juillet

Phie FERDOUS-PAGES à Launaguet
1 av. des Nobles - 05 61 74 04 57

Dimanche 29 juillet

Phie RAOUL & VICTORY à Bouloc
3 ch. de la Pégou - 05 61 82 04 15

AOÛT

Dimanche 5 août

Phie SCHRIVE & VALETTE à St-Alban
66 bis rte de Fronton - 05 61 70 03 89

Dimanche 12 août

Phie LONGUEFOSSE à GAGNAC S/G
14 pl. de la République - 05 61 35 92 88

Mercredi 15 août

Phie GHEDIN à Labastide-Saint-Sernin
Rue Jean Pascal - 05 61 84 90 93

Dimanche 19 août

Phie CESARI à Launaguet
36 rte de Bessières - 05 61 74 85 34

Dimanche 26 août

Phie GAUCHE à St-Jory
25 rte Nationale 20 - 05 34 27 03 27

État civil

Mariages

> Nicolas KARTES
et Sabine CAPBER
02/06/2012

Baptêmes civils

> Sasha SAVES
12/05/2012
> Candice GASTON
09/06/2012

Naissances

> Axel FROMENT
16/03/2012
> Amélie MARBOUTIN
21/03/2012
> Coline PENDARIES
28/03/2012
> Marwan MOUSSAOUI
05/04/2012

> Hugo BOUSCARIOL
06/04/2012
> Loïs BOUSSUGE
06/04/2012
> Valentine ENGERRAN
10/04/2012
> Valentine BARRIERE
18/04/2012
> Enoa CAMPAGNE
19/04/2012

> Raphaël BUZZI
29/04/2012
> Inès GOULPIE
17/05/2012

Décès

> Jacques ORUS à 72 ans
22/03/2012

Les festivités de l'été à Bouloc

Fête de la musique

JEUDI 21 JUIN 2012

Le Comité d'Organisation des Festivités (COF) vous donne rendez-vous dès 19h00 sur la place du village où groupes de musique et des animations rythmeront la soirée! Buvette et restauration sur place en toute convivialité.



Un week end chargé

SAMEDI 23 JUIN 2012

Fête du basket VBB au complexe sportif de 9h30 à 18h00.

Exposition de l'Atelier de la Gribouille tout au long du week-end dans l'Atelier d'Art.

DIMANCHE 24 JUIN 2012.

Spectacle de fin d'année de l'association Jongle et Rie dans la salle des fêtes à partir de 15h00.

Fête du Tennis au complexe sportif toute la journée,

Repas de l'association Toumesol sur la place de la Mairie le midi pour clôturer la quinzaine commerciale.

Bourse toutes collections et livres dans la salle omnisport de Fronton par le Club Philatélique.

Fête locale

6, 7, 8 ET 9 JUILLET 2012 Bouloc en fête pendant quatre jours sous l'impulsion du Comité d'Organisation des Festivités (COF). Tout au long du mois de juin, les bénévoles de l'association vous apportent le programme avec une petite fleur chez vous: réservez-leur le meilleur accueil car sans eux la fête n'aurait pas lieu...
Détail du programme et renseignements sur la page Facebook COF Bouloc. Les orchestres Shanghai, Feeling et Epsilon sont annoncés tout comme la Disco-Mobile « Star Light Mix » et un feu d'artifice.



Feu de la Saint-Jean organisé par l'AOSPM

SAMEDI 30 JUIN 2012

Contact au 0562 799494



Course cycliste

DIMANCHE 8 JUILLET 2012

Grand Prix des commerçants par l'US Fronton.



Musique en vignes

JEUDI 12 JUILLET 2012 à 21h00 concert dans l'église de Bouloc. (Voir page 13).

Forum des associations

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2012

Comme chaque année la commission et le service communication et vie associative vous proposent ce grand rendez-vous de la rentrée. Moment unique pour rencontrer les associations et les clubs qui animent le village. L'occasion de découvrir leurs activités, de discuter et peut-être aussi de s'inscrire à une nouvelle activité. Contact et informations : 05 62 79 94 85.



Les nouvelles

éditée par la mairie de Bouloc : 05 62 79 94 94 -

Directeur de la publication :

Christian Faurie

Comité éditorial : Jean-Pierre Rouanet, Josette Fernandes, Chantal Laffont, Nicolas Le Cheviller (service communication)

Conception et réalisation :

microsophia : 05 62 71 01 26